

Designer en architecture d'intérieur

RNCP35772 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45019, 45015
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2023

Certificateur(s)

YNOV · SIRET : 53056211500101

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADAMA	80538677800031	Former et organiser l'évaluation
AIX YNOV CAMPUS	52831294500025	Former et organiser l'évaluation
BORDEAUX YNOV CAMPUS	53275739000010	Former et organiser l'évaluation
LILLE YNOV CAMPUS	90310559100023	Former et organiser l'évaluation
LYON YNOV CAMPUS	79906530500028	Former et organiser l'évaluation
MONTPELLIER YNOV CAMPUS	90311060900026	Former et organiser l'évaluation
NANTES YNOV CAMPUS	80442673200033	Former et organiser l'évaluation
PARIS YNOV CAMPUS	53066741900051	Former et organiser l'évaluation
RENNES YNOV CAMPUS	90301882800025	Former et organiser l'évaluation
SOPHIA YNOV CAMPUS	88844416300016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35772-designer-en-architecture-d-interieur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Designer en architecture d'intérieur" met en interaction la richesse des contenus relatifs à plusieurs domaines de pratique dans les domaines du bâtiment, de l'architecture, de design d'espace, du design de mobilier.

Les synergies de ces domaines, plus généralement liées aux espaces (l'espace habité, l'architecture intérieure, l'espace éphémère ou événementiel, l'espace environnemental, l'espace naturel, l'espace construit, les espaces publics, privés, collectifs, individuels) définissent les fondamentaux de cette formation.

La préparation à la certification poursuit un double objectif :

- répondre aux attentes des entreprises et professionnels dans leurs besoins immédiats, mais, également, intégrer les mutations permanentes, notamment liées aux réglementations et à la révolution numérique ;
- donner aux apprenants les compétences les plus complètes qui leur permettent soit d'évoluer au sein de l'entreprise, soit de créer leur propre activité.

De plus, il s'agit tout autant de former des futurs professionnels dans leurs compétences techniques « métiers » que de participer à la construction d'une « personnalité ».

Les compétences comportementales, sont intégrés dans le processus de formation. En effet, les seules compétences techniques ne suffisent plus. Les futurs professionnels doivent développer des qualités comportementales telles que la curiosité, la communication ou l'empathie.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Designer en architecture d'intérieur construit des environnements de vie intérieurs ou extérieurs, conçoit tout type d'aménagements et supervise la réalisation des travaux. Il élabore également des objets usuels – mobiliers, luminaires, arts de la table, s'intégrant dans ces cadres de vie.

Le Designer en architecture d'intérieur

prend en compte les désirs de son client et les contraintes techniques et légales liées à l'espace à aménager. Il dessine un avant-projet, qui permet de valider le projet dans son ensemble, puis prépare une version détaillée en s'appuyant notamment sur des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) ou des logiciels de modélisation 2D ou 3D.

Il réalise ensuite un dossier présentant les travaux à réaliser par chaque corps de métier intervenant sur le chantier et se rend régulièrement sur le chantier et rédige un compte-rendu hebdomadaire, qu'il remet à son client et aux entreprises. Il donne son accord pour le paiement des travaux et livre le chantier après examen de conformité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Déterminer les conditions de réalisation d'un projet
- Dessiner des aménagements et agencements intérieurs ou extérieurs
- Consulter des entrepreneurs potentiels pour le compte d'un client
- Planifier des opérations de chantier
- Coordonner les différentes étapes d'intervention des corps de métiers
- Contrôler la conformité des travaux
- Assister le client dans la réception de chantier
- Utiliser les logiciels 2D et 3D pour réaliser des simulations
- Réaliser la maquette d'un projet d'aménagement
- Réaliser une gestion comptable et administrative
- Gérer son activité professionnelle au niveau juridique, fiscal et administrative

Blocs de compétences

RNCP35772BC01 — Etudier la faisabilité du programme architectural

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1. Etudier la demande du client en identifiant les contraintes techniques et réglementaires liées au lieu, au budget, à la destination et aux usages.

C1.2 Faire le relevé de l'existant en prenant des mesures et photographies afin de réaliser le diagnostic du volume à concevoir.

C1.3. Formaliser le projet au moyen d'une offre de mission rédigée.

C1.4. Analyser la faisabilité du projet en vérifiant les documents des services techniques et administratifs afin de développer différents axes de réflexion architecturale et identitaire lors des études d'esquisses.

C1.5. Réaliser les premières esquisses en utilisant des croquis et des plans contenant tous les systèmes de cotation, les surfaces, les coupes et élévations.

C1.6. Réaliser l'avant-projet sommaire (APS) afin de valider le concept général du programme auprès du maître d'ouvrage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Rendus de qualité professionnelle

- Analyse du besoin client

- Offre de mission
- Etude d'esquisse
- Avant-projet sommaire

RNCP35772BC02 — Concevoir le programme architectural

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1. Identifier les réglementations nécessaires au programme afin d'adapter le projet aux normes en vigueur.
- C2.2. Fixer le parti pris créatif de la réponse apportée au programme en tenant compte des enjeux environnementaux et techniques.
- C2.3. Réaliser le descriptif détaillé des éléments de construction et d'agencement.
- C2.4. Elaborer la version finale du projet afin de la présenter au client pour validation finale.
- C2.5. Créer des textures réalistes (exemple : bois, velours, acier) en utilisant des logiciels dédiés.
- C2.6. Configurer l'éclairage et la luminosité en imitant les différentes sources de lumière.
- C2.7. Concevoir les modélisations 3D du projet afin de proposer au client une simulation immersive.
- C2.8. Créer une argumentation sur le projet afin de faire adhérer le client au concept définitif du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

- Dossier avant-projet définitif
- Présentation immersive 3D
- Communication graphique
- Communication orale

RNCP35772BC03 — Réalisation du projet d'architecture d'intérieur et design

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1. Elaborer un dossier permettant la consultation des services techniques, bureaux de contrôle et bureaux d'étude.
- C3.2. Accompagner le client dans ses démarches et consultations administratives.
- C3.3. Constituer le dossier de consultation des entreprises de chaque corps de métier.
- C3.4. Examiner les offres des entreprises à partir de critères matériels et humains.
- C3.5. Programmer l'organisation du chantier en utilisant les outils de planification.
- C3.6. Effectuer une veille professionnelle en mobilisant les ressources Internet et les réseaux professionnels.
- C3.7. Prescrire au maître d'ouvrage les prestations complémentaires adaptées au projet.
- C3.8. Coordonner la conduite des travaux après vérification de l'ensemble des plans et documents.
- C3.9. Réaliser des inspections régulières du chantier en utilisant des comptes-rendus et des outils dédiés au suivi des travaux.
- C3.10. Administrer les budgets en vérifiant les décomptes fournis par les entrepreneurs afin d'identifier les écarts.
- C3.11. Assurer la direction de la réception des travaux afin de contrôler la conformité de chaque ouvrage.
- C3.12. Coordonner les expertises techniques permettant la levée des réserves en validant les procès-verbaux afin de fixer le point de départ des garanties légales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas

- Dossier administratif
- Dossier de consultation des entreprises
- Questionnement d'un jury de professionnel sur la veille professionnelle

Mise en situation professionnelle

- Planning des chantiers
- Comptes-rendus des réunions
- Budget
- Identification des défauts de conformité

RNCP35772BC04 — Gérer et développer l'activité d'un designer en architecture d'intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1. Constituer une clientèle en réalisant un plan de communication.
- C5.2. Valoriser son activité et ses réalisations en utilisant un site vitrine et les réseaux sociaux.
- C5.3. Réaliser une étude de marché afin de développer un business plan.
- C5.4. Appliquer les méthodes de prospection et de négociation clients/fournisseurs afin de développer son activité.
- C5.5. Exercer dans le cadre juridique prévu par le droit des sociétés.
- C5.6. Protéger juridiquement sa responsabilité en assurant son activité en fonction des prestations proposées.
- C5.7. Gérer les droits de la propriété intellectuelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Etude de cas

- Un plan de communication (production de site vitrine, page réseaux sociaux)
- Un business plan
- Gestion des droits de la propriété intellectuelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Designer en architecture d'intérieur peut exercer au sein :

- Cabinet d'architecte, d'architecte intérieur – de design global ;
- Cabinet, Agence d'architecture environnementale ;
- Agence d'architecture commerciale ;
- Sociétés de maîtrise d'œuvre ;
- Agence événementiel (scénographie, muséographie, stand d'exposition) ;
- Agence de communication visuelle ;
- Agence de Design ;
- Entreprises de promotion immobilière habitations ou grande distribution ;
- Bureau d'études et d'ingénierie d'entreprise ou d'administration ;
- Bureaux de style ;
- Grande distribution et mass market (service architecture intérieure, design global) ;
- Entreprises de space planning (programmation d'espaces) et d'aménagement de bureaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La fonction d'architecte d'intérieur - designer connaît plusieurs appellations. Ainsi, selon les lieux où il exerce, il peut notamment occuper les fonctions de? :

- Architecte d'intérieur
- Architecte d'intérieur - designer
- Architecte d'intérieur - retail
- Architecte d'intérieur- maître d'œuvre
- Chef de projet en architecture d'intérieur
- Architecte commercial ou designer global
- Designer
- Designer d'intérieur
- Designer 3D
- Designer d'espace
- Concepteur d'espace

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer,

le Designer en architecture d'intérieur

doit souscrire une assurance de maître d'œuvre, responsabilité décennale couvrant sa responsabilité en raison des actes qu'il accomplit à titre professionnel ou des actes de ces préposés (non intégrée au Titre).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Un dossier de demande de dispense est présenté par chaque candidat auprès de l'établissement. Lorsque la demande de dispense a pour objet l'admission directe dans une formation, les candidats peuvent, après examen de leur dossier, éventuellement assorti d'un entretien, être autorisés à passer les épreuves de vérification des connaissances.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 président du jury (membre externe : professionnel du secteur)

2 membres internes

2 membres externes

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	12	0	90 %	90 %
2018	13	0	90 %	80 %
2017	6	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37648

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://ynov-bordeaux.com/limart/limart-architecture-dinterieur/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35772/>